

# GRILLE DE SÉLECTION LEADER 2023 - 2027, SUD DE L' AISNE

## Fiche-Action 3 : "Coopération"

Date :

NOMS et Prénoms : .....

|                      |
|----------------------|
| Intitulé du projet : |
| N° de dossier :      |
| Porteur de projet :  |

Question préliminaire : le projet répond à la stratégie locale de développement ?  OUI  NON → éliminatoire

| CRITÈRES COMMUNS  |  |             |
|---|--|-------------|
| CATÉGORIE   | CRITÈRES   | NOTE        |
| <b>Cohérence avec la stratégie LEADER</b>   | 0 pt : Le projet reprend 1 objectif stratégique et opérationnel et 2 effets attendus   | / 5         |
|   | 2 pt : Le projet reprend plusieurs objectifs stratégiques et/ou opérationnels et effets attendus issus de la fiche-action  |             |
|   | 3 pt : Le projet reprend des objectifs issus de plusieurs fiches-actions   |             |
|   | 5 pt : Le projet reprend des objectifs issus de plusieurs fiches-actions et implique les jeunes du territoire  |             |
| <b>Caractère innovant du projet</b>   | 0 pt : Le projet reproduit un modèle existant sur le territoire  | / 5         |
|   | 2 pt : Le projet reproduit un modèle existant en y intégrant des nouveautés (méthode de travail, service, produit, outil, savoir-faire, etc.)  |             |
|   | 3 pt : Le projet est totalement novateur / expérimental à l'échelle du territoire du Sud de l'Aisne  |             |
|   | 5 pt : Le projet, unique en son genre à l'échelle extraterritoriale, peut devenir un exemple   |             |
| <b>Rayonnement du projet</b>  | 0 pt : Le projet s'inscrit sur une échelle communale   | / 5         |
|   | 2 pt : Le projet rayonne sur plusieurs communes, en termes d'impact économique, sur la participation des habitants, via un espace partagé par plusieurs communes, etc.   |             |
|   | 3 pt : Le projet rayonne sur le Sud de l'Aisne et/ou bénéficie à une large population  |             |
|   | 5 pt : Le projet rayonne au-delà du Sud de l'Aisne   |             |
| <b>Partenariat / esprit collectif</b>   | 0 pt : Le projet, mené de manière individuelle, ne s'intègre pas dans l'écosystème d'acteurs et/ou n'a fait l'objet d'aucune étude ou concertation préalable   | / 5         |
|   | 2 pt : Le projet, mené avec différents partenaires, s'intègre sur le territoire en présentant une valeur ajoutée pour les acteurs locaux, et/ou fait l'objet d'appuis officialisés par au moins une lettre de soutien  |             |
|   | 3 pt : Le projet est mené avec le soutien formalisé d'un collectif (convention de mutualisation, mise à disposition, etc.)   |             |
|   | 5 pt : Le projet, mené avec le soutien formalisé d'un collectif, implique les (groupements) d'habitants  |             |
| <b>Pilier environnemental</b>   | 0 pt : Le projet ne prend pas en compte d'aspect environnemental dans sa construction ou son fonctionnement  | / 5         |
|   | 2 pt : Le porteur de projet a travaillé sur l'empreinte environnementale du projet, et explique comment il souhaite la réduire (mobilité, sobriété, gestion des déchets, etc.)   |             |
|   | 3 pt : Le projet, en plus de présenter un travail sur son empreinte environnementale, valorise des produits locaux et / ou biosourcés  |             |
|   | 5 pt : Le porteur présente un projet totalement intégré dans une logique éco-responsable et durable ou se montre capable de renseigner le Comité de programmation, chiffres et indicateurs à l'appui, sur les freins qui l'empêchent d'aller au bout de cette démarche (disponibilité des ressources locales, manque de fournisseurs, contraintes techniques, etc) |             |
| <b>Pilier socio-économique</b>  | 0 pt : Le porteur n'a pas étudié l'impact socio-économique de son projet sur le territoire   | / 5         |
|   | 2 pt : le projet participe au maintien de l'emploi et/ou à une montée en compétence (sensibilisation, formation, etc.)   |             |
|   | 3 pt : le projet participe à la création d'emploi (def note Région) et/ou à la reprise/transmission d'activités  |             |
|   | 5 pt : le projet participe à la création d'emploi et à l'employabilité/l'insertion des publics éloignés de l'emploi par des freins sociaux (numérique, santé, mobilité, précarité financière, contraintes familiales, maîtrise des savoirs de base, difficultés administratives et juridiques, logement).  |             |
| <b>TOTAL critères communs</b>   |  | <b>/ 30</b> |
| CRITÈRES SPÉCIFIQUES À LA FICHE-ACTION  |  |             |
| FICHE-ACTION  | CRITÈRES   | NOTE        |
| <b>FA 3 : Coopération</b><br>1 critère = 2 pts<br>2 critères = 4 pts<br>3 critères = 6 pts<br>4 critères = 8 pts<br>5 critères ou plus = 10 pts | Le projet valorise les filières ou ressources locales  | / 10        |
|   | Le projet poursuit une coopération existante   |             |
|   | Le projet permet de sensibiliser sur la démarche LEADER ou les politiques européennes  |             |
|   | Le projet permet de mettre en place des activités, des pratiques nouvelles sur le territoire   |             |
|   | Le projet permet d'ouvrir le territoire à des pratiques européennes (c'est-à-dire coopération interterritoriale et transnationale) concernant les FA 2, 3, 4, 5, 6 et 7  |             |
|   | Le projet permet de renforcer la culture de la coopération auprès des acteurs locaux   |             |
|   | Le projet sera évalué selon des critères définis dès sa présentation   |             |
| Le projet s'engage dans une démarche alternative (ESS, écologie industrielle territoriale, circuits courts...)                                  |  |             |
| <b>TOTAL critères spécifiques à la fiche- action dédiée</b>   |  | <b>/ 10</b> |
| <b>TOTAL (critères communs + spécifiques)</b>   |  | <b>/ 40</b> |

|  |          |
|--|----------|
| Le projet est rejeté si la note est strictement inférieure à :                       | 16       |
| Le projet doit être retravaillé avant représentation si la note est comprise entre : | 16 et 20 |
| Le projet est accepté si la note est supérieure ou égale à :                         | 20       |

## Justificatifs / argumentaires

### CRITÈRES COMMUNS

|   |  |
|---|--|
| <b>Cohérence avec la stratégie LEADER</b>   | Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet   |
|   | Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet   |
|   | Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet   |
|   | Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet & présentation de la stratégie mise en œuvre pour impliquer les jeunes du territoire                                  |
| <b>Caractère innovant du projet</b>   | Présentation d'un projet consistant en une reprise d'un modèle existant, constaté soit via la présentation du porteur, soit durant la phase de questions   |
|   | Présentation par le porteur des innovations apportées par son projet par rapport à un modèle existant  |
|   | Présentation par le porteur d'un modèle inexistant sur le territoire   |
|   | Présentation par le porteur d'un modèle inexistant au-delà du territoire, et de la manière dont il compte le promouvoir localement et au-delà  |
| <b>Rayonnement du projet</b>  | Présentation d'un projet situé sur une seule commune, et ne rayonnant pas au-delà  |
|   | Présentation d'un projet porté sur plusieurs communes  |
|   | Présentation d'un projet porté à l'échelle du Sud de l'Aisne et/ou de données permettant d'indiquer qu'il cherche à attirer un large public  |
|   | Présentation d'un projet ayant vocation à attirer et intéresser au-delà du Sud de l'Aisne  |
| <b>Partenariat / esprit collectif</b>   | Aucune présentation d'études, de données de concertations, de lettres de soutien   |
|   | Présentation d'au-moins une lettre de soutien, et / ou d'éléments indiquant qu'une concertation a eu lieu (rendez-vous avec chambres consulaires, consultation de la maison du tourisme, sollicitation des avis sur les          |
|   | Le porteur indique avec qui il est engagé dans des contrats de mise à disposition, des conventions de mutualisation, etc.  |
|   | Le porteur donne des éléments sur le collectif en question et les liens qui vont les unir et/ou sur sa stratégie d'implication des habitants, au-delà de la participation à un évènement, mais dans la co-construction du projet |
| <b>Pilier environnemental</b>   | Le porteur ne présente aucune donnée sur ce sujet  |
|   | Le porteur présente des données sur le sujet, et présente les choix réalisés pour réduire l'empreinte environnementale du projet   |
|   | Le porteur présente des données sur le sujet, présente les choix réalisés pour réduire son empreinte environnementale et indique ce qu'il va acheter / obtenir localement  |
|   | Le porteur présente sa démarche éco-responsable, et explique les freins éventuels à l'accomplissement complet de ladite démarche   |
| <b>Pilier socio-économique</b>  | Le porteur ne présente aucune donnée sur ce sujet  |
|   | Le porteur présente les éléments factuels à sa disposition : emplois concernés, formations prévues, etc  |
|   | Le porteur présente les éléments factuels à sa disposition : emplois concernés, formations prévues, etc  |
|   | Le porteur présente les éléments factuels à sa disposition : emplois concernés, formations prévues, partenariats avec structures dédiées, etc  |
| <b>CRITÈRES SPÉCIFIQUES À LA FICHE-ACTION</b>   |  |
| <b>FA 3 : Coopération</b><br>1 critère = 2 pts<br>2 critères = 4 pts<br>3 critères = 6 pts<br>4 critères = 8 pts<br>5 critères ou plus = 10 pts | Le porteur présente les filières et ressources locales valorisées par son projet   |
|   | Le porteur explique de quelle manière il s'est appuyé sur la coopération existante pour étayer son projet  |
|   | Le porteur indique, via un plan allant au-delà des nécessités règlementaires inhérentes aux fonds européens, comment il valorisera le soutien de l'UE et la démarche LEADER dans son projet                                      |
|   | Le porteur indique les activités et pratiques nouvelles apportées par son projet   |
|   | Le porteur indique les fiches, objectifs et effets attendus concernés  |
|   | Le porteur fait une présentation succincte du territoire en question, permettant d'établir les liens   |
|   | Le porteur de projet devra obligatoirement présenter des éléments d'évaluation au moment de son passage pour se voir accorder ce point   |
|   | Le porteur présente la démarche alternative en question, notamment en termes de différences avec un modèle plus "classique"  |